



Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.



Message du conseil d'administration

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres.

Un moteur de développement durable

En 2017, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 1 187 000 \$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse ainsi que de votre fidélité. Votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité.

Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. L'an dernier, nous avons distribué 125 874 \$ grâce à ce fonds et à nos engagements sous la forme de dons et de commandites.

Un autre de ces leviers est le Fonds de développement 100 M\$ sur 3 ans lancé en 2016 pour l'ensemble du Québec et de l'Ontario. Son objectif est de soutenir et de faire rayonner des initiatives et des projets en lien avec la mission socioéconomique du Mouvement Desjardins, soit l'éducation, la responsabilité sociale, le développement durable et la prise en charge des milieux par les personnes. Un montant de 150 000 \$ a été octroyé à la Sodispa à même ce fonds pour la construction d'un motel industriel à Saint-Pamphile.

Ensemble, bien préparer l'avenir

Dans tout le Mouvement, ce sont plus de 7 millions de membres et clients qui ont choisi Desjardins. À notre caisse, vous êtes 7 664 à nous faire confiance. Cela nous motive à poursuivre l'amélioration constante de nos services et le développement de nos produits afin d'être plus près de vos besoins.

Nous continuons d'innover dans ce but. Par exemple, c'est maintenant possible de vous identifier de manière sécuritaire sur AccèsD mobile grâce à vos empreintes digitales. Une fois sur AccèsD, vous pouvez personnaliser votre Info solde, faire le dépôt mobile de vos chèques ou encore, d'une simple pression du doigt, faire un dépôt dans votre compte Hop-Ép@rgne. Aussi, en plus d'Apple Pay, Android Pay s'est ajouté à notre éventail de services en 2017. Quant à la nouvelle application de Desjardins Assurances, elle vous offre un accès direct à votre dossier d'assurance en ligne.

Depuis l'automne 2017, la signature électronique vous permet de signer virtuellement vos documents d'hypothèque et toute demande de financement. Au lieu de recevoir votre contrat par la poste, de le signer, de vous déplacer en caisse ou de le retourner par la poste, il vous suffit désormais de cliquer pour signer. C'est une solution sécuritaire et moderne qui vous simplifie la vie.

Ce virage numérique est une de nos multiples façons d'être à la bonne place, au bon moment, pour la bonne personne.



6^e rapport annuel

Vous écouter, nous améliorer

Lors de la dernière année financière, nous avons également revu certaines de nos pratiques pour mieux répondre à vos attentes en abolissant, par exemple, les frais Interac. Nous avons aussi modifié le moment où sont appliqués les frais d'effet sans provision sur les chèques, ce qui donne un délai supplémentaire à nos membres afin d'honorer les montants. Ici encore, nous avons mis votre intérêt à l'avant-plan.

En tant que membres, vous avez un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, il a été affirmé que les caisses doivent s'assurer que les membres puissent facilement se faire entendre. Sachez que nous sommes toujours à l'affût des meilleurs moyens pour vous permettre de nous influencer.

Lors du congrès, une orientation concernant le processus électoral a été adoptée. À compter de 2019, il vous sera plus facile d'apprécier les candidatures déposées pour pourvoir les postes de dirigeants selon la représentativité des membres et en tenant compte aussi des compétences que le conseil d'administration de la Caisse doit réunir.

Ce congrès a aussi permis d'adopter une orientation qui vise à faire évoluer la surveillance de toutes les caisses pour les dimensions éthique, déontologique et coopérative. Cette orientation suggère l'ajout d'un volet au rôle de surveillance, portant sur la manière dont s'exerce la gouvernance de la Caisse. De plus, comme c'est généralement le cas dans les coopératives et les autres entreprises, la responsabilité de la surveillance serait confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Certaines conditions légales et réglementaires doivent encore être remplies dans les prochains mois pour que la mise en œuvre de cette orientation soit rendue possible. Je veux d'ailleurs remercier les membres du conseil de surveillance de notre caisse qui continuent d'assumer leur rôle avec le même sérieux en dépit de ce contexte particulier.

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de M. Daniel Allen, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Enfin, merci à nos 7 664 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

Gilles Bérubé
Président



Message de la direction générale

En 2017, notre caisse, comme tout le Mouvement Desjardins, a été à pied d'œuvre afin d'offrir à ses membres et clients des expériences distinctives et pertinentes. Cet exercice se poursuivra durant l'année en cours. Pour y parvenir, nous pouvons compter sur le savoir-faire de nos ressources ainsi que sur la collaboration des filiales du Mouvement, mais aussi sur les nouvelles technologies.

En personne ou avec le support de ces technologies, nous demeurons votre partenaire tout désigné pour atteindre vos objectifs financiers et réaliser vos projets. Avec votre caisse qui vous suit partout grâce, entre autres, à l'application AccèsD sur votre téléphone intelligent, nous pouvons plus que jamais participer activement à votre vie de tous les jours. Cette modernisation et l'intégration de nouveaux outils à l'avantage de nos membres et clients continueront de dynamiser le développement de nos affaires et notre relation avec vous.

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017.

Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

Volume d'affaires sous gestion

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 406 303 000 \$, en hausse de 5,8 % par rapport à 2016, la Caisse est en très bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER

Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

Bilan

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 214 737 000 \$, une hausse de 4,1 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 129 268 000 \$, en augmentation de 1,9 %.

Le passif de la Caisse est de 186 126 000 \$, affichant une croissance de 3,9 %. Les dépôts totalisent désormais 177 482 000 \$, une variation à la hausse de 3,6 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont augmenté de 8,5 % et se chiffrent maintenant à 3 989 000 \$.

Toujours au 31 décembre 2017, l'avoird de votre coopérative a connu une hausse, passant à 28 611 000 \$, soit une croissance de 5,5 %. L'avoird est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 1 258 000 \$, des excédents à répartir de 968 000 \$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 867 000 \$ et finalement des réserves de 25 518 000 \$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 735 000 \$, tandis que la réserve pour ristournes éventuelles est de 667 000 \$. Votre caisse a également accumulé 252 000 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec.

RATIO DES FONDS PROPRES	31 décembre 2017	31 décembre 2016	Norme minimale
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	27,75 %	20,04 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	7,98 %	7,04 %	3,5 %

État du résultat

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 1 187 000 \$, en baisse de 11,5 % par rapport à l'année précédente.

Le revenu d'intérêts totalise 5 681 000 \$, une diminution de 2,3 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, diminué de 2,9 %, pour se situer à 1 557 000 \$. Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 1 892 000 \$, en baisse de 0,2 % par rapport à l'année dernière.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 91 000 \$, soit 0,07 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une faible croissance dans l'ensemble, soit une variation de 1,1 % pour atteindre 4 738 000 \$.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 247 600 \$ ainsi que le versement d'un montant de 100 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

En faire plus avec les technologies

Nous continuons également d'améliorer les expériences offertes sur tous nos canaux, que ce soit sur Internet, au téléphone, à la Caisse ou au guichet automatique. À cet effet, tout le Mouvement Desjardins se prépare au déploiement de nouveaux guichets automatiques. Ces modèles offriront les services nécessaires à vos transactions et assureront une expérience simple et efficace. La Caisse continuera, maintenant comme après leur installation, d'analyser les besoins en termes de services automatisés afin de se positionner en fonction des habitudes financières de ses membres.

Mettre notre passion à votre service

Nos 22 employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Votre investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

Daniel Allen
Directeur général

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU RAPPORT ANNUEL



Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,3 % et 0,2 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets au 31 décembre	
						2017	2016
PARTICULIERS							
Habitation	58 464 \$						
Consommation et autres	19 179						
Sous-total	77 643 \$	1 276 \$	22 \$	22 \$	43 \$	77 578 \$	75 931 \$
ENTREPRISES							
Commerciales et industrielles	26 360 \$						
Agricoles, forestières et pêcheries	22 937						
Administration et institutions publiques	2 328						
Sous-total	51 625 \$	386 \$	283 \$	70 \$	109 \$	51 446 \$	50 749 \$
TOTAL	129 268 \$	1 662 \$	305 \$	92 \$	152 \$	129 024 \$	126 680 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 177 482 000 \$ en hausse de 6 115 000 \$, ou de 3,6 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 80,8 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre	
						2017	2016
Particuliers	20 061 \$	14 864 \$	14 220 \$	24 197 \$	70 151 \$	143 493 \$	139 050 \$
Entreprises	10 413	3 860	9 484	2 727	—	26 484	26 083
Secteur public et autres	5 364	595	867	615	64	7 505	6 234
TOTAL	35 838 \$	19 319 \$	24 571 \$	27 539 \$	70 215 \$	177 482 \$	171 367 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2017	Rendement moyen
Fonds provinciaux		
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(145) \$	— %
Gestion Desjardins Capital (INV)	68 066 \$	12,31 %
Desjardins Holding financier (FIN5A)	11 692 853 \$	14,06 %



Rapport du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Au cours du dernier exercice, le conseil de surveillance a analysé les signalements qui lui ont été adressés. Dans une situation, le conseil de surveillance a jugé qu'il y avait eu dérogation au Code de déontologie Desjardins. Les mesures appropriées ont été appliquées par le conseil d'administration avec l'appui du conseil de surveillance.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

1. Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
2. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse, soit les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées, ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 398 347 \$.
3. La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code, soit les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Ainsi, au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- la participation des membres à la vie associative, notamment les mécanismes mis en place par la Caisse pour informer, écouter et consulter ses membres;
- les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière;
- les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins;
- le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu, et l'octroi de dons et commandites;
- la collaboration de la Caisse avec les autres types de coopératives.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Des changements seront apportés dans quelques mois à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Soyez assurés que, d'ici à ce que ces changements soient en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur. Je souhaite d'ailleurs remercier les membres du conseil pour leur engagement, dans ce contexte, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Dominique Boucher

Présidente

Les dirigeants

AU 31 DÉCEMBRE 2017

Conseil d'administration

GILLES BÉRUBÉ	Président
NORMAND CARON*	Vice-président
MARIE-CLAUDE COUILLARD*	Secrétaire
CATHY BÉLANGER	Administratrice
ANGÈLE CHOUINARD*	Administratrice
GAËTAN FOURNIER	Administrateur
RICHARD GAUVIN	Administrateur
MARCEL LANGLOIS	Administrateur
CLAUDETTE LEBLANC	Administratrice
SUZIE LEBLANC*	Administratrice
JOHANNE ROY	Administratrice

Conseil de surveillance

DOMINIQUE BOUCHER	Présidente
SAMUEL CARON	Secrétaire
SUZANNE NADEAU*	Conseillère

* Dirigeants sortants et rééligibles

Bilan de la distinction coopérative

Choisir Desjardins,

c'est contribuer à changer les choses

Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand Mouvement et de nous donner, ensemble, les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

C'est grâce à la confiance de nos membres que la Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres est un puissant moteur de développement durable. Notre implication et notre générosité, comme tous les traits caractéristiques de notre distinction coopérative, font partie de notre différence. Merci à vous!

c'est faire une différence dans la vie des gens et des communautés

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir la vitalité socioéconomique de notre communauté. Le FADM est constitué grâce à des membres qui, comme vous, acceptent qu'une partie de leur ristourne soit investie dans la collectivité lors d'un vote tenu à l'assemblée générale annuelle. En 2017, 125 874 \$ ont été remis pour appuyer des projets dans les secteurs suivants : éducation 21 643 \$, coopération 120 \$, santé et saines habitudes de vie 9 317 \$, culture 325 \$, développement économique 35 386 \$, œuvres humanitaires et services communautaires 36 368 \$ et le programme Accès à la propriété 22 715 \$.

c'est profiter d'Avantages membre Desjardins

De plus, la Caisse a remis des Avantages membre pour une valeur de 21 675 \$ au cours de la dernière année. Pour en savoir plus, visitez www.desjardins.com/avantages.

c'est aussi soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative

Desjardins a organisé de nombreuses activités pour soutenir la persévérance et la réussite scolaire pendant la Semaine de la coopération 2017. Quelque 7 100 employés et dirigeants du Mouvement ont participé à 50 corvées dans les Auberges du cœur et à de nombreux autres projets visant la réussite des jeunes de nos communautés. La somme de 1,5 M\$ a été recueillie dans la seule journée du 19 octobre 2017 pour cette cause.

c'est offrir des solutions humaines de financement

En collaboration avec des organismes du milieu, votre caisse permet aux personnes qui en ont besoin d'obtenir un accompagnement budgétaire ou un financement adapté à leur situation, soit par :

- les Fonds d'entraide Desjardins conçus pour apprendre à mieux gérer leurs finances et les aider à combler des besoins essentiels immédiats;
- le programme de financement CRÉA VENIR créé pour soutenir les jeunes entrepreneurs;
- le programme Microcrédit Desjardins aux entreprises qui s'adresse aux microentrepreneurs et travailleurs autonomes désirant démarrer ou consolider leur entreprise.

c'est soutenir l'éducation financière des jeunes

Notre caisse participe également au programme de la caisse scolaire. Grâce à celle-ci, les enfants d'âge primaire peuvent apprendre, entre autres, la valeur de l'argent et des biens de consommation ainsi que l'importance de se fixer un objectif d'épargne et de respecter ses engagements. En 2017, ce sont 275 jeunes qui ont participé à la caisse scolaire dans 4 écoles primaires de notre secteur. Le site www.caissescolaire.com propose aux jeunes une foule d'activités, des vidéos et des jeux qui visent à les rendre autonomes, responsables et compétents, à les intéresser aux valeurs de la coopération, à les sensibiliser à l'importance d'une saine gestion financière ainsi qu'à amener leurs parents à participer au processus éducatif de leurs enfants.

c'est confier la gestion d'une caisse étudiante à des jeunes du secondaire

La caisse étudiante est une minicaisse Desjardins à l'école secondaire, gérée par des étudiants bénévoles. Elle leur permet de développer de saines habitudes financières, tout en les initiant au rôle de gestion d'une entreprise coopérative. Nous accompagnons actuellement une caisse étudiante dans notre collectivité à l'École secondaire La Rencontre.

Merci de choisir Desjardins!

ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

Comptez sur vos experts en entreprise



Votre centre Desjardins Entreprises-Côte-du-Sud est votre allié dans la gestion des nombreux défis qui ponctuent votre parcours d'entrepreneur et de chef d'entreprise. Retrouvez une gamme complète de solutions d'affaires, peu importe votre secteur d'activité, la taille de votre entreprise et son stade de développement.

Hautement qualifiée, notre équipe d'experts-conseils fera la différence dans la poursuite de vos affaires grâce à leur expertise de pointe dans différents secteurs.

Desjardins Entreprises-Côte-du-Sud, c'est :

- Un volume d'affaires de 1,6 G\$
- 5 000 membres entreprises qui nous font confiance
- Une équipe de 38 experts dans la gestion financière des entreprises

SIÈGE SOCIAL

182, avenue de la Fabrique
Montmagny (Québec)

418 248-7084 | 1 877 248-7084

418 248-5885

Centre de services du Kamouraska
205, avenue Industrielle, bureau 100
La Pocatière (Québec)

418 856-5225 | 1 866 995-5225

418 856-6498

Lundi, mardi 8 h 30 à 12 h | 13 h à 16 h 30

Mercredi, jeudi 8 h 30 à 12 h | 13 h à 17 h

Vendredi 8 h 30 à 12 h | 13 h à 15 h 30

desjardins.com



Desjardins Caisse du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres

Siège social

112, rue Principale Nord
Saint-Pamphile (Québec) G0R 3X0

Téléphone : 418 356-3336
Télécopieur : 418 356-2140

Centre de services Sainte-Perpétue

366, rue Principale Sud, local 100
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0

Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le rapport annuel de la Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres, pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017, répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Gilles Bérubé
Président

Marie-Claude Couillard
Secrétaire

